

Le POULIGUEN *mag'*

N°34 | Août - septembre 2022



Ville du Pouliguen

Les bienfaits de l'air marin

lepouliguen.fr



#VilleLePouliguen

NOUVELLE IMAGE DE LA VILLE : MERCI !

En début d'année, deux propositions de logos vous étaient présentées. Avec 608 votes sur 973, l'option avec le phare a été plébiscitée. 32 remarques plus nuancées ont par ailleurs été formulées. La municipalité les a prises en compte et a fait évoluer la création initiale. La charte graphique complète verra le jour à l'automne et sera diffusée à l'ensemble des partenaires de la Ville.



Avant
consultation

Après
consultation

Le
Pouliguen

Le Pouliguen Le Pouliguen

Le
Pouliguen

Le
Pouliguen



ABONNEZ-VOUS ▶ Le magazine municipal paraît tous les 4 mois • La version numérique est disponible sur www.lepouliguen.fr • La version papier est distribuée dans les boîtes aux lettres des Pouliguennais • Si vous habitez hors commune, n'hésitez pas à vous abonner en envoyant vos timbres à la mairie par voie postale • Pour un abonnement d'un an par exemple, envoyez 4 x 4 timbres verts (20 g) • Adresse : Hôtel de Ville - Service communication - 17, rue Jules Benoit - 44510 Le Pouliguen (pensez à mentionner votre nom, ainsi que l'adresse à laquelle vous voulez recevoir le magazine).

RESTEZ CONNECTÉ ▶ Pour recevoir l'actualité municipale sur votre boîte mail sous forme de "flashes infos", envoyez votre adresse de messagerie à infos@mairie-lepouliguen.fr.



À toutes et tous,

Le début d'été 2022 est annoncé comme l'un des plus chauds en France depuis 1947 avec des températures très élevées sur l'ensemble de la façade atlantique. Si nous avons pu profiter de cette météo estivale, n'oublions pas qu'elle n'est pas sans conséquences sur nos ressources en eau. Or, l'eau est un bien précieux. Consommons et utilisons-la avec justesse.

Notre environnement direct est également un patrimoine à préserver. Bacs à marée, mégotiers, poubelles solaires... sont à votre disposition. Ne laissons pas non plus l'océan être envahi par des déchets, notamment les plastiques qui dégradent fortement la faune et la flore marines.

La côte sauvage, presque intégralement classée en "espace naturel sensible" est fragile. Les graffitis effectués sur les parois rocheuses sont des atteintes quasi indélébiles à la nature et portent préjudice à un site que nous avons tous à cœur de garder en l'état.

Au-delà de ces incivilités ou d'autres que nous condamnons tous, profitons au contraire de tout ce que notre rayonnante station balnéaire nous offre en animations, en visites, en événements festifs, culturels et sportifs.

Découvrez également l'ensemble du territoire de la baie du Pouliguen et de la Presqu'île Guérandaise, riche en histoire, en lieux magiques, en festivités, en randonnées pédestres ou cyclistes.

Pour le bonheur des petits et des grands, notre commune a renoué avec la tradition du feu d'artifice qui a illuminé la baie du Pouliguen le soir du 13 juillet. Nous espérons qu'il vous aura ravi, tout comme les nombreuses animations programmées cet été.

Tout cela est le fruit d'un long travail de préparation et de réalisation de nos acteurs locaux, de nos commerçants, de nos associations, de l'équipe municipale et de tous nos agents municipaux qui mettent tout en œuvre pour offrir à celles et ceux qui ont choisi d'être présents au Pouliguen cet été, de magnifiques vacances et de très beaux moments de convivialité.

Très chaleureusement,

Norbert Samama
Maire du Pouliguen

Directeur de publication : Norbert Samama • **Co-directrice de publication** : Érika Étienne • **Rédactrice en chef** : Vanessa Plumas • **Rédaction** : Norbert Samama (p. 3) - Élus (p. 32-33) - Claire Poriel, coordinatrice CMJ (p. 12) - Ville du Pouliguen, service communication • **Iconographie** : Yohan Gaborit (une et bandeau agenda) - Ville du Pouliguen (sauf mentions particulières) • **Mise en page** : Laurence Magré (agenda) - Vanessa Plumas (magazine) • **Impression** : Adunat Communication • **Distribution** : Ce magazine est diffusé dans les boîtes aux lettres par des associations locales • Des exemplaires sont disponibles en mairie, à l'Office de tourisme du Pouliguen et chez les commerçants volontaires • Version numérique sur www.lepouliguen.fr • N° 34 • **Tirage** : 7 000 exemplaires • **Dépôt légal** : Août 2022 • **Réclamations** : communication@mairie-lepouliguen.fr. Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



ILS FONT RAYONNER LE POULIGUEN



FABIO FAGIANI

Le jeune Pouliguennais Fabio Fagiani boxe depuis 6 années au sein du Cobra Thai Boxing. À l'âge de 13 ans, il vient d'être sacré champion de France de boxe thaïlandaise (catégorie des minimes de moins de 52 kg). C'est à Paris, face à un arbitrage réputé dur, qu'il a remporté la victoire, après trois assauts, dont une finale âprement disputée.

Une belle victoire pour Fabio qui avait remporté le titre de vice-champion en 2018. Sur la photo, il pose aux côtés de son entraîneur (à droite) et de ses parents, notamment son père avec lequel il a pratiqué la boxe anglaise dès l'âge de 5 ans. Fabio est élève au collège Jules Verne. Le Cobra Thai Boxing est conventionné avec la Ville dans le cadre du Pass'Association.



ANGELINA LE TROTTER

Angelina Le Trotter, élève de 3^e à Jules Verne, membre du centre de voile (CNBPP) et active au sein de la section sportive du collège, a reçu le prix de la Sportivité 2022 remis par l'académie de Nantes et la Fédération française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif. Céline Moreau, conseillère principale d'éducation, est à l'initiative de sa candidature. Excellents résultats scolaires, démarche citoyenne, investissement sportif, qualités humaines... elle s'est vue remettre, en plus du trophée, une lettre de félicitations du recteur d'académie.



LE CNBPP A 150 ANS

Le Cercle nautique La Baule - Le Pouliguen - Pornichet vient de célébrer ses 150 ans, faisant du centre de voile le deuxième club le plus ancien de France après celui du Havre. D'abord "Société des régates du Pouliguen" en 1872, le club intègre La Baule et devient Cercle nautique en 1926. Une école de voile estivale est basée à l'anse de Toullain en 1953. Une seconde école, fonctionnant à l'année, est créée en 1966. Elles fusionnent en 1969 et Pornichet rejoint l'association en 1970. Tous les grands noms de la voile se sont croisés au CNBPP qui compte aujourd'hui 2000 adhérents.



CHARLOTTE, YAËL, LOU, MAËLYS, LUNA, CELYA ET SARAH DU COLLÈGE JULES VERNE

Les élèves de 3^e du collège Jules Verne ont participé à la 8^e édition du concours robotique IBM. Parmi 500 élèves, 4 équipes pouliguennaises se sont qualifiées. Accompagnés par leur professeur de technologie, Régis Le Roy, et leur professeur d'arts plastiques, Geoffroy Terrier, les collégiens s'étaient investis depuis le début de l'année dans la préparation de leur robot : programmation, scénario, présentation devant le jury, décors... L'équipe Non-non (en clin d'œil au personnage de Oui-Oui), composée de Charlotte, Yaël, Lou, Maëlys, Luna, Celya et Sarah, s'est particulièrement distinguée en remportant les deux principales récompenses : prix du robot le plus fun et prix correspondant au parcours le plus rapide.



ÉGLISE SAINT-NICOLAS : LE CLOCHER RÉVÉLÉ

Conformément au calendrier établi, l'échafaudage de l'église a été retiré avant fin juin, laissant apparaître un clocher renouvelé surmonté de sa flèche, de son coq et de son paratonnerre. C'est la fin d'une première partie de chantier. En septembre, l'éclairage du clocher et la rénovation des vitraux seront mis en œuvre, avec une fin des opérations prévue pour octobre. L'enveloppe budgétaire de 600 000 € HT allouée à ces travaux a été respectée, bien que de nombreuses améliorations aient été intégrées en cours d'exécution. L'association Église Saint-Nicolas Patrimoine Coeur de Ville, en lien avec la Fondation du Patrimoine, a de son côté collecté 42 000 € de dons permettant de financer une partie des travaux, et dépassant ainsi son objectif initial. La collecte se poursuit et permet toujours de bénéficier d'une réduction d'impôts. Pour ce faire, vous pouvez envoyer un chèque à l'association (17, rue J. Benoît, au Pouliguen), à la Fondation du Patrimoine (110, rue de Frémur, à Angers) ou vous connecter au site www.fondation-patrimoine.org.

En bref

LES VISITES DE L'HÔTEL DE VILLE FONT DES ÉMULES

Les visites de l'Hôtel de Ville par le maire et les élus sont particulièrement prisées par les visiteurs comme par les résidents. Elles permettent d'échanger sur de multiples sujets liés au fonctionnement de la collectivité. Des maires et présidents de communautés de communes, venus en vacances au Pouliguen, y ont assisté et ont même repris l'idée sur leurs territoires !

Prochaine visite : **mardi 16 août, 15h30 - 02 40 15 08 08 - mairie@mairie-lepouliguen.fr**

POUR PRÉVENIR LES INCENDIES, DÉBROUSSAILLEZ

Un terrain débroussaillé permet au feu de passer sans provoquer de grands dommages et facilite le travail des sapeurs-pompiers. La réglementation institue d'ailleurs des obligations légales de débroussaillage. Autres bons réflexes à adopter : jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture) et organiser les barbecues loin de la végétation.

Plus d'infos : service-public.fr

ZÉRO MÉGOT DANS NOTRE AGGLO

Un mégot de cigarette jeté par terre pollue 500 litres d'eau. Aussi, Cap Atlantique met à disposition gratuitement 10 000 cendriers de poche disponibles dans les mairies, offices de tourisme et postes de secours du territoire.

Plus d'infos : cap-atlantique.fr



GRANDE CÔTE : DEUX SITES VALORISÉS

La commune est très impliquée quant à l'avenir de son trait de côte. Outre la "stratégie de gestion locale du trait de côte", réfléchi aux côtés de Cap Atlantique, la Ville du Pouliguen est lauréate de l'appel à projets "France Vue sur Mer" porté par le Cerema* et le ministère de la Mer, permettant de financer études et projets. Deux d'entre eux vous sont ici présentés.

CRÉATION D'UN BELVÉDÈRE BAIE DU LABÉGO / POINTE DE PENCHÂTEAU

Sur la Grande Côte, en surplomb de la baie du Labégo, le piétinement du sol entre le sentier et les vestiges de la Grande Guerre (blockhaus) témoigne d'une forte fréquentation. Afin de canaliser cet afflux, il est prévu de créer un belvédère. Au début de la promenade de la Grande Côte, les blockhaus représentent un support adapté pour accueillir ce type d'aménagement offrant une vue imprenable sur l'océan. L'étude menée par Phytolab, bureau d'études ayant travaillé sur la réalisation des sentiers de la Côte Sauvage, conduit à un montant prévisionnel de 33 000 €.



*Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Il accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

© Les photos et croquis sont issus de l'étude de diagnostic et de faisabilité réalisée par le cabinet Phytolab.



Photo prise en janvier 2021

NOUVEL ACCÈS À LA PLAGE DE TAHITI

Le 1^{er} janvier 2021, un impressionnant éboulement obligeait la commune à fermer l'accès à la plage de Tahiti. Attachée à cette crique, la municipalité entamait immédiatement un travail réunissant la DDTM*, la DLM*, le Département et Cap Atlantique. Le projet de réhabilitation ici présenté a reçu l'avis favorable de l'Inspecteur des sites. Il prévoit un nouvel accès aménagé à proximité du franchissement existant sur le sentier, avec une descente taillée dans la roche puis un escalier s'appuyant sur la falaise.



Cette solution nécessite une sécurisation du pied de falaise sur la plage. L'ancien accès sera condamné et une signalétique soulignant le danger sera mise en place. La zone piétinée sera par ailleurs revégétalisée.

Le coût global de cet aménagement est estimé à 113 000 € par Phytolab.

*DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer. DLM : Direction littorale et maritime.

PLAGE DU NAU : LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

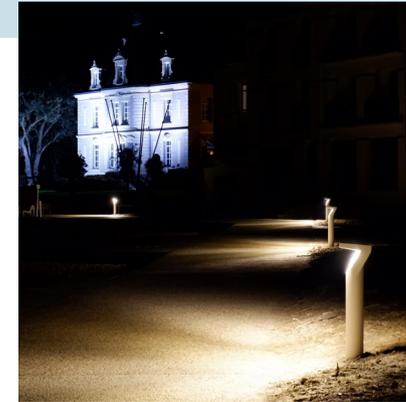
Fin 2021 début 2022, les luminaires de la promenade du Nau étaient remplacés par nécessité, l'ensemble de l'installation électrique de la plage n'étant pas aux normes de sécurité. « *Il était urgent d'intervenir* », souligne le maire, Norbert Samama. Après le creusement de tranchées et le retrait de la végétation, la nouvelle mise en lumière était effective en janvier. Plus efficace et moins énergivore, l'éclairage est ainsi venu compléter le plan lumières et la charte du mobilier urbain de la commune, comprenant notamment la mise en valeur événementielle de l'Hôtel de Ville. En 2022, un nouvel aménagement paysager est mis en œuvre et sera poursuivi en octobre avec de nombreuses plantations. Voici le projet.

En
panorama



Ces visuels ont été présentés aux riverains à l'occasion de deux réunions publiques de concertation. En 2023, la dernière phase des travaux sera entamée avec :

- la mise en place d'un nouveau mobilier urbain adapté à la station balnéaire (dont parcs à vélos) ;
- la gestion des circulations (piétons et cycles). La pose de mobiliers obligeant les usagers à descendre de vélo a déjà été initiée (barrières avec croix de Saint-André).



Les précédents candélabres de la plage du Nau étaient hauts et en forme de boules. Ils consommaient beaucoup et éclairaient peu. Aujourd'hui, les bornes à LED sont économes et ajustées.



L'éclairage événementiel de l'Hôtel de Ville. Photo prise le 14 juillet dernier.



NOUVEAU GÎTE MUNICIPAL : VISITE

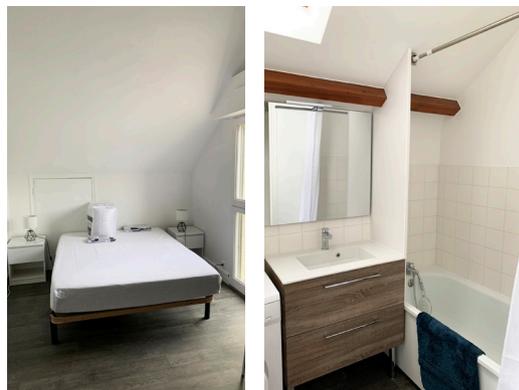
Dans l'enceinte du camping des Mouettes, le gîte municipal, porté par Alain Guichard, délégué aux Activités économiques et aux Ressources Humaines, en lien avec Loire-Atlantique Développement, vient d'être entièrement rénové par les services municipaux. Il peut accueillir jusqu'à 7 personnes simultanément. Visite en images.



Le rez-de-chaussée comprend une entrée, un séjour de 21 m², une cuisine de 8 m² aménagée en interne et entièrement équipée, et un WC.



Le gîte possède également un garage de 14.5 m², un jardin privatif et une table de pique-nique.



L'étage compte une chambre de 11 m² (avec 1 lit de 140 cm), une chambre de 17 m² (avec 3 lits de 90 cm) et une salle de bain avec lave-linge.



Le gîte est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est non fumeur. Arrivée à partir de 16h. Départ au plus tard à 11h. Les animaux (maximum 2) sont tolérés (tarif en supplément). Tarif indicatif : 800 € la semaine (du samedi au samedi) en juillet et août. Réservations auprès de l'équipe du camping par téléphone au 02 40 42 43 98 ou au 06 08 15 03 88, par mail à lesmouettes@mairie-lepouliguen.fr ou sur le nouveau site campings.lepouliguen.fr.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

LOCATIONS DE COURTE DURÉE : RÉGULATION DES MEUBLÉS TOURISTIQUES

Comme de nombreuses communes touristiques littorales, la Ville du Pouliguen n'est pas épargnée par l'essor des locations touristiques de courtes durées qui viennent à la fois concurrencer le secteur de l'hôtellerie, éteindre petit à petit l'offre de location longue durée et vider une partie de certains quartiers de ses habitants à l'année.

LES CONSÉQUENCES POSSIBLES

- Une baisse des résidents permanents, ce qui impacte le commerce de proximité, le poussant vers une spécialisation de commerce de saisonnalité ;
- une baisse des effectifs scolaires conduisant à des fermetures de classes ;
- une baisse du nombre de bénévoles et d'adhérents aux associations ;
- une baisse du nombre de locations longue durée ;
- une pression supplémentaire sur la disponibilité, mais aussi le coût du foncier et de l'immobilier ;
- des nuisances sonores pour les résidents en raison des rythmes de vie décalés des locataires saisonniers...

Ce phénomène des meublés touristiques vient donc percuter la politique volontariste de la municipalité en matière d'habitat et de qualité du cadre de vie, qui vise principalement à offrir des solutions de logements aux familles et aux jeunes, aux résidents de longue durée.

LES ACTIONS

Afin de maintenir l'équilibre entre l'habitat traditionnel et les activités économiques, dont l'activité touristique, source de développement du territoire, la municipalité a édifié un nouveau règlement dont les points clés sont les suivants :

- Mise en place d'un taux maximum de résidences meublées de tourisme fixé à 8 % du nombre total de locaux d'habitation recensés sur la commune par l'INSEE en 2018 (environ 6500), soit environ 520.

Les demandes seront traitées sur le principe d'une liste d'attente. Prenant en considération les locations déjà prises pour la saison, une date butoir a été fixée au 31 octobre 2022. En cas de non-respect de ces différentes règles, les contrevenants s'exposent à différentes amendes pouvant aller jusqu'à 80 000 €.

Pour les particuliers, personnes physiques

- Conformément à la Loi Elan, la location est autorisée sans déclaration jusqu'à 120 jours de location maximum par an pour une résidence principale.
- Pour tout autre résident, dès le premier jour de location, il est nécessaire d'effectuer une demande d'autorisation de changement d'usage à titre personnel et temporaire.
- La durée d'autorisation est fixée à 3 ans avec obligation de demande d'une nouvelle autorisation en fin de période pour une durée maximale de 6 ans.
- L'autorisation est valable pour 1 seul logement par propriétaire (personne physique).
- Compensation : 2 autorisations possibles si le propriétaire met au moins un logement en location à l'année sur le territoire.
- L'autorisation est conditionnée par l'accord de la copropriété sur le changement d'usage (si le logement fait partie intégrante d'une copropriété).

Pour les propriétaires, personnes morales

- Nécessité d'effectuer une demande d'autorisation de changement d'usage à titre réel et définitif.
- Nécessité d'apporter une compensation au m² près pour chaque demande et pour toute transformation de logement de plus de 60 m² : le propriétaire devra apporter la preuve qu'un autre logement lui appartenant, non dévolu à l'habitation à l'année sera transformé dans la même temporalité.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : LE BILAN AVANT LA REPRISE

En juin, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) se sont réunis en séance plénière afin de présenter le bilan des actions menées depuis leur élection.



LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Les 11 novembre et 8 mai, les adolescents ont participé aux cérémonies patriotiques. Le 8 mai, ils ont collecté près de 500 euros en vendant des Bleuets de France. Cette somme a été reversée à l'Office national des anciens combattants (ONAC) en vue de soutenir et améliorer le quotidien des anciens combattants, des pupilles de la nation et des victimes de guerre et de terrorisme.

LA PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS

Les conseillers jeunes ont pris part à plusieurs événements, notamment dans les domaines de la solidarité et de l'environnement, comme le Téléthon, ou encore la marche propre (ou « Clean Walk » en anglais) coordonnée par les étudiants de l'IAE de Nantes (faculté d'économie). Ils ont également contribué à la création de la nouvelle forêt de Balleronde en plantant des arbres.

FOCUS SUR LE PROJET LEGO®

Dès le début de leur mandat, les conseillers jeunes avaient exprimé le souhait de proposer une nouvelle animation dans la commune. Parmi l'ensemble des idées évoquées, ils ont sélectionné le projet LEGO®. Il s'agira alors pour eux d'organiser une exposition de constructions LEGO® durant deux jours, en février 2023. Dans une perspective solidaire et écocitoyenne, l'équipe du CMJ s'est entourée de deux partenaires investis :

- La Malle à Rejouer, l'association pouliguennaise qui recycle les jouets. Elle réunira tous les LEGO® qu'elle pourra collecter pour l'événement ;
- Les P'tits Doudous, ayant pour objectif d'améliorer l'accueil et le bien-être des enfants opérés, en réduisant leur anxiété par le jeu avant l'opération chirurgicale. Les cadeaux qui leur sont offerts sont financés par le recyclage du cuivre contenu dans les bistouris électriques à usage unique, ou encore de l'inox des lames de laryngoscope.

Cet événement sera aussi organisé avec des associations volontaires, dont le Comité des fêtes.



PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Les membres du CMJ ont participé à plusieurs sorties dont une balade de sensibilisation à l'environnement, une rencontre avec la SNSM du Croisic et enfin une visite de l'Hôtel de Ville, guidée par le maire, Norbert Samama.

RÉALISATIONS ET PROJETS

En séance plénière, les jeunes élus ont évoqué leur volonté de voir des cours de récréation plus verdoyantes, s'inscrivant ainsi dans la démarche de transition écologique des établissements scolaires entamée par l'équipe municipale. Le maire a précisé que certaines idées, aussi portées par la municipalité, étaient déjà mises en œuvre, comme l'installation d'un plongeur plage du Nau, l'organisation d'olympiades scolaires, la création d'un parcours santé, la pose de buts de football et multi-usages à proximité de la forêt de Balleronde.

PRÉVENTION - SÉCURITÉ

Depuis le début de l'été, vous les croisez au Pouliguen : les renforts saisonniers assurant la prévention et la sécurité. Jusqu'à fin août, la municipalité déploie en effet son plan sécurité de saison.



Le maire, Norbert Samama, et le délégué aux Ressources Humaines, Alain Guichard, (en civil) entourés d'une partie des effectifs assurant la sécurité au Pouliguen. Ici, la police municipale et les maîtres-nageurs sauveteurs.

LES RENFORTS POULIGUENNAIS

7 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) assermentés sont ainsi recrutés par la Ville (4 en juillet et 3 en août) ainsi qu'un ASVP de longue durée de mai à septembre. Ce renfort permet aux 2 ASVP titulaires, qualifiés et expérimentés, d'intégrer les patrouilles de la police municipale qui compte 3 agents à l'année. Les amplitudes horaires ont été augmentées afin de garantir leur présence au cours des différents événements et en soirée, et ce 7 jours sur 7. La nuit, 6 agents de surveillance de la société GMDA veillent à la sécurité des biens publics sur les sites suivants : campings municipaux, Korrigans, plage du Nau, promenade et bois.

LA FEUILLE DE ROUTE

Le maire, Norbert Samama, précise la feuille de route des équipes : « La municipalité lutte contre toutes ces incivilités qui ternissent le quotidien des résidents comme des touristes. Aussi, des arrêtés municipaux sont pris afin de limiter les nuisances sonores, la chicha sur la plage ou encore les personnes dénudées en ville. Les équipes sur le terrain sont toutes chargées de faire respecter ces arrêtés et la réglementation en

vigueur (vélos sur les trottoirs ou en sens interdit notamment). Il y a également les contrôles de vitesse, la vigilance relative à la consommation d'alcool et de drogue. Tout ce travail est mené en étroite collaboration avec la Police nationale et les renforts CRS ».

PLUS DE 120 POLICIERS EN RENFORT

Comme les autres années, une compagnie de CRS a été déployée sur le secteur Le Pouliguen - La Baule - Pornichet. Il s'agit cette année de la compagnie de Dijon qui compte 70 agents. Les 76 fonctionnaires du commissariat ont été rejoints par 41 agents de l'effectif de police de l'arrondissement de Nantes. 10 maîtres-nageurs sauveteurs surveillent les plages. Entre 14 et 24 militaires de la mission anti-terrorisme Sentinelle sont par ailleurs missionnés ponctuellement.

ET DEMAIN ?

Norbert Samama souligne : « Avec les maires de La Baule et Pornichet, nous souhaitons aller plus loin et bénéficier d'une brigade nautique pour assurer la surveillance dans la baie. Les enjeux sont forts, tant pour les usagers qui prennent des risques, que pour les habitants qui peuvent notamment subir les nuisances des jet-skis ».

Sécurité des habitations

Alors que les statistiques de début 2022 révèlent une baisse des faits constatés, certains Pouliguennais ont pourtant bien été les victimes de cambriolages. Face aux questionnements, le maire, Norbert Samama, a organisé un échange entre les habitants et la police représentée par la commissaire Cécile Daumas, le commandant Marylène Leray et les policiers municipaux.



« Le périmètre pouliguennais est couvert par la police nationale dont le commissariat est situé à La Baule et, depuis deux ans, nous travaillons étroitement ensemble » a introduit le maire, Norbert Samama. Les représentantes de la Police nationale ont ensuite rappelé les effectifs déployés (voir page précédente) sur le secteur Le Pouliguen - La Baule - Pornichet. La commissaire a indiqué : « Si beaucoup d'enquêtes sont résolues, vous ne savez pas à quel point l'inverse nous insupporte. En cas de cambriolage, il ne faut rien toucher dans le logement. De notre côté, l'équipe d'enquêteurs anti-cambriolages est renforcée ». Et d'insister : « Plus les gens nous appelleront au 17, plus nous aurons d'éléments, de chiffres et les effectifs qui iront avec ».

Le maire a énoncé des objectifs précis : coopération, effectifs, présence sur le terrain, travail sur la vidéoprotection... tout en se souciant de la vulnérabilité de certaines populations comme les personnes âgées. « Il faut se montrer très prudents et appliquer les conseils prodigués par le ministère de l'Intérieur », précise Cécile Daumas (voir ci-contre). D'autres réunions publiques sur le thème de la sécurité seront proposées au second semestre.

Si vous ne devez retenir qu'un seul conseil : signalez tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare. Au moindre doute, n'hésitez pas à appeler le 17 afin d'aider la police.

Contre les cambriolages,

ayez les bons réflexes !

Équipez votre porte d'un œilleton ; installez des volets, grilles, et un éclairage programmé ; changez les serrures si vous emménagez ; fermez la porte à double tour même lorsque vous êtes chez vous ; ne laissez pas les clés sur la serrure intérieure d'une porte vitrée...

Retrouvez tous ces conseils pratiques sur www.lepouliguen.fr

TRAVAUX, TONTE... CONNAISSEZ-VOUS L'ARRÊTÉ TRANQUILLITÉ EN VIGUEUR ?

Les chantiers bruyants sont interdits entre le 1^{er} juillet et le 31 août. Entre le 1^{er} et le 30 juin, puis entre le 1^{er} et le 15 septembre, ils sont proscrits entre 18h et 8h, ainsi que les dimanches et jours fériés. Les travaux de bricolage ou de jardinage pouvant engendrer des nuisances sonores ne sont pas autorisés les dimanches et jours fériés de 12h à 15h et de 19h à 9h, ni les autres jours de 20h à 8h.



Au Pouliguen, STOP aux incivilités !



Vélos et trottinettes
engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)
interdits sur les promenades du port et de la plage, et en sens interdit

135 €

Respectez le code de la route.



Tenue correcte exigée

Jusqu'à 150 €



Déjections canines

135 €



Dépôts d'ordures sauvages

Jusqu'à 1500 €





LES MUTUELLES VOUS CONSEILLENT

À la rentrée, les deux mutuelles partenaires de la Ville renouvelleront leurs permanences. La MCRN sera disponible chaque deuxième jeudi du mois, de 14h à 17h, à la salle du Foyer (sauf le 8 septembre à la salle de la Duchesse Anne) et La Mutuelle Familiale, chaque premier mardi du mois, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 16h30, à la salle de la Duchesse Anne.

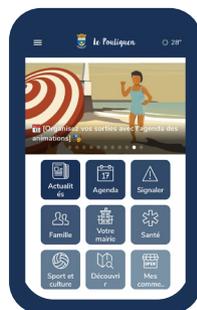
Pour prendre rendez-vous :

MCRN - Aurélie Couturier

02 40 89 22 91 - alec Couturier@mutuellemcrn.fr

La Mutuelle Familiale - Stéphanie Simono

02 98 10 43 23 - lorient@mutuelle-familiale.fr



PERSONNALISEZ VOS ALERTES SUR L'APPLICATION DU POULIGUEN

Le saviez-vous ? Sur l'application mobile de la Ville, vous pouvez recevoir des notifications personnalisées en fonction de vos centres d'intérêt : actualités municipales, agenda, météo, menus des cantines, programmes jeunesse des vacances scolaires...

Parmi les autres fonctionnalités astucieuses de l'application, vous trouverez également la possibilité de signaler un problème sur la voie publique (voirie, éclairage...).

Téléchargez l'application depuis l'App Store ou Google Play.



LA QUALITÉ DES EAUX DÉPEND DE VOUS

La communauté d'agglomération Cap Atlantique rappelle les bons gestes à adopter en vue de respecter l'environnement, contribuer à la santé de tous et éviter l'interdiction d'activités qui font la renommée de la presqu'île (pêche à pied, conchyliculture...) : ne rien jeter par terre ou dans les grilles d'évacuation (tout déchet jeté se retrouve dans l'océan) ; ramasser les déjections des animaux qui causent des pollutions bactériologiques de l'eau toxiques pour l'Homme ; utiliser les aires de services de camping-cars pour vidanger ses réservoirs d'eaux usées ; utiliser les équipements portuaires pour les vidanges des eaux usées ou les carénages.



© OTILBG Alice Viaud

DEVENEZ AMBASSADEUR DU POULIGUEN

L'Office de tourisme intercommunal souhaite étendre son réseau d'habitants-ambassadeurs. Communément appelés « Greeters » (en anglais), les habitants-ambassadeurs ont pour mission de partager avec les visiteurs de passage leur attachement au territoire, mais aussi leur façon d'y vivre. Vous souhaitez vous lancer dans l'aventure ? Pas besoin de parler 4 langues, ni d'être guide expérimenté, la rencontre reste l'essentiel. Que vous soyez Pouliguennais(e) de naissance ou de cœur, rejoignez le réseau !

Envoyez un mail à greeters@labaulle-guerande.com ou contactez Aurore ou Mathilde de l'Office de tourisme au 02 40 24 76 01 (ligne directe).



VOTRE AGENDA DES ANIMATIONS AOÛT - SEPTEMBRE DÉTACHABLE

Mi-Août

LUNDI 15 AOÛT

CONCOURS DE BOULES

Tournoi 32 triplettes (réservé aux licenciés).

🕒 8h 📍 Bois

Amicale bouliste du Pouliguen

SOIRÉE DISCO "BLACK & WHITE" / 80'S

Venez danser et faire la fête sous la boule à facettes avec perruques, pantalons pattes d'éléphant, robes pailletées, chemises ouvertes !

🕒 21h 📍 Bois 🍷 Place assise : 2,50 €

Comité municipal des fêtes

MARDI 16 AOÛT

VISITE COMMENTÉE DE L'HÔTEL DE VILLE

Par le maire et les élus.

🕒 15h30 📞 Réservations : 02 40 15 08 00 ou

mairie@mairie-lepouliguen.fr 🆓 Gratuit

Ville du Pouliguen



© Arnaud Diéan

MERCREDI 17 AOÛT (+ PAGE SUIVANTE)

JOURNÉE COMMERCIALE

🕒 9h-19h 📍 Centre, quai Sandeau et Promenade

Les commerçants du Pouliguen



CHASSE AU TRÉSOR

Partez à la recherche du trésor dissimulé sur la plage du Nau. Pour le trouver, vous devrez résoudre des énigmes et déceler des indices.

🕒 Trois créneaux : 16h-17h / 17h-18h / 18h-19h

📍 Espace lecture plage du Nau 🧑🏫 À partir de 9 ans

📞 Inscriptions auprès de l'espace lecture (du mardi au dimanche, 16h-19h) ou auprès de la bibliothèque :

02 40 62 31 38 • bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Bibliothèque municipale

* Pour les concerts et animations dans le bois : en cas d'intempéries, repli à la salle A. Ravache.

Les stages

DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26 AOÛT

MEI HUA ZHUANG

Découverte ou approfondissement des bases du Mei Hua Zhung.

📍 Salle Atlantique 📞 Inscriptions : 06 41 54 97 03 ou 06 11 25 45 57

Le 26 août : démonstration par les maîtres chinois.

🕒 16h 📍 Plage du Nau (côté Hôtel de Ville)
Association Mei Hua Zhuang



VOILE
JUSQU'AU
VENDREDI
26 AOÛT

Stages tous supports à la semaine.

© CNBPP

Cercle Nautique La Baule - Le Pouliguen - Pornichet (CNBPP) 74, rue F. Bougouin au Pouliguen
cnbpp.fr - 02 40 42 32 11 - contact@cnbpp.fr



ESPACE
LECTURE
À NAU
PLAGE

Plus de 600 ouvrages vous attendent sur le sable. Installez-vous dans les transats et partez en voyage au fil des pages !

Du mardi au dimanche 🕒 16h-19h

📍 Plage du Nau (face à l'Hôtel de Ville) 🆓 Gratuit
Bibliothèque municipale

MERCREDI 17 AOÛT (SUITE)

MOULES-FRITES

🕒 18h-23h 📍 Bois

Comité municipal de jumelage



MARCHÉ NOCTURNE

La Ville a sélectionné pour vous le meilleur des artisans, producteurs et créateurs locaux...

Venez découvrir leurs produits à l'occasion d'une balade sur le quai.

🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau et Promenade Ville du Pouliguen

CONCERT DES "BASICS COLORS"

Les artistes interpréteront avec élégance, dynamisme et enthousiasme un répertoire soul et gospel. Au programme : "Oh Happy Day", "Hallelujah", "I say a little pray for you", "Love is all", "Amazing Grace", ou encore "All of me".

🕒 21h 📍 Centre, quai Sandeau et Promenade

🆓 Gratuit

Ville du Pouliguen



LES MERCREDIS MUSICAUX

Ensemble "Paris Opéra"

Jean-Baptiste Courtin (violon), François Martigné (alto), Guillaume Martigné (violoncelle), Laurence Stricker (flûte), et choristes.

🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas 🆓 Entrée libre

Les Mercredis Musicaux

Vos rendez-vous hebdo

TOUS LES LUNDIS JUSQU'AU 29 AOÛT

RALLYE PÉDESTRE

Partez à la découverte du Pouliguen de manière ludique ! Un questionnaire vous est distribué tous les lundis matins dans le bois. Les réponses peuvent vous être envoyées par mail sur simple demande formulée à l'adresse suivante : omcl510@orange.fr.

🕒 10h30-12h30 📍 Chalet dans le bois (côté rue Pasteur) 🆓 Gratuit

Office municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL)

TOUS LES MARDIS JUSQU'AU 23 AOÛT

LES MARDIS DES HALLES

Animations musicales - Concerts.

Tous les mardis 🕒 21h 📍 Place des Halles

Les commerçants des halles

TOUS LES JEUDIS JUSQU'AU 25 AOÛT

DÉMONSTRATION DE DANSE EN LIGNE

Chaque jeudi 🕒 18h-20h 📍 Promenade 🆓 Gratuit
Association Poulidanse

TOUS LES JEUDIS JUSQU'AU 25 AOÛT

LES JEUDIS DU CENTRE

Animations musicales - Concerts.

Tous les jeudis 🕒 À partir de 19h 📍 Rue du Centre

Les commerçants de la rue du Centre

TOUS LES VENDREDIS JUSQU'AU 26 AOÛT

MON ART DES HALLES

Performances d'artistes peintres.

Tous les vendredis 🕒 À partir de 18h 📍 Halles

Fred l'Écailler

Les visites guidées

par les Greniers de la Mémoire

LE CHARME DES VILLAS BALNÉAIRES

Longez le rivage à marée basse et découvrez l'histoire des villas de Penchâteau. Se munir de chaussures ne craignant pas l'eau.

🕒 Mardis 16, 30 août, 14h30 / 23 août, 10h

📍 Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville

LES RUES RACONTENT NOTRE HISTOIRE

(Re) découvrez le cœur du vieux Pouliguen à travers d'amusantes anecdotes.

🕒 Mercredis 17 et 31 août, 15h

📍 Rendez-vous devant l'Office de tourisme

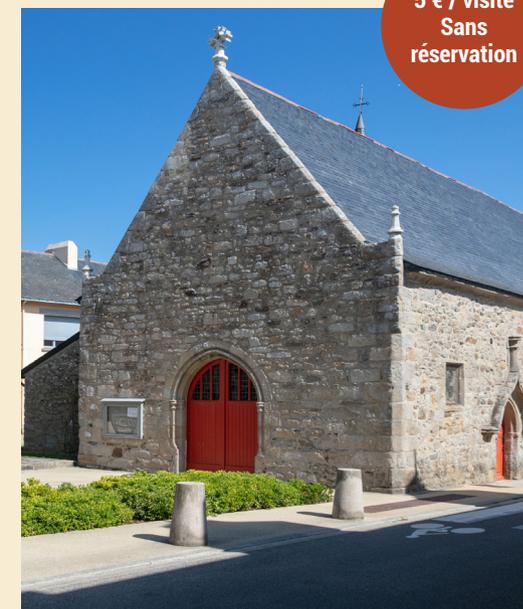
LA CHAPELLE SAINT-JULIEN

SAINTE-ANNE

Au cœur du hameau de Penchâteau, la chapelle, habituellement fermée au public, vous ouvre ses portes.

🕒 Mercredi 24 août, 10h

📍 Rendez-vous place Monseigneur Freppel



5 € / visite
Sans
réservation

* Pour les concerts et animations dans le bois : en cas d'intempéries, repli à la salle A. Ravache.

Balades nautiques

À BORD DE LA CHALOUPÉ SARDINIÈRE

- 🕒 Vendredi 19 août : 9h-10h30
- 🕒 Samedi 20 août : 9h-10h30 / 10h45-12h15
- 🕒 Lundi 22 août : 13h30-15h / 15h15-16h45
- 🕒 Mardi 23 août : 14h-15h30 / 15h45-17h15
- 🕒 Mercredi 24 août : 14h-15h30 / 15h45-17h15
- 🕒 Vendredi 26 août : 15h-16h30 / 16h45-18h15
- 🕒 Dimanche 28 août : 15h30-17h / 17h15-18h45

€ 25 € (à partir de 8 ans)

📞 Réservations : 02 40 24 34 44

Association La Chaloupe Sardinière

Balades nature

LA VIE À MARÉE BASSE

Au creux des rochers, partez à la découverte d'une vie surprenante.

🕒 Mardi 16 août, 14h

ENTRE FALAISE ET LAISSE DE MER

Lorsque la mer se retire, elle dépose sur la plage d'innombrables petits éléments, c'est la laisse de mer. Quels trésors se cachent sur le sable doré ?

🕒 Vendredi 19 août, 10h

LA GRANDE CÔTE,

UN PAYSAGE SOUS INFLUENCE

De paysages grandioses en grottes mystérieuses, venez comprendre la nécessité de préserver ce milieu fragile.

🕒 Mardi 6 septembre, 14h

🆓 Gratuit

📞 Réservations : cpie-loireoceane.com/events

CPIE Loire-Océane

JUSQU'AU DIMANCHE 28 AOÛT

LA MALLE À REJOUER

La ressourcerie solidaire collecte les jeux, jouets, et livres pour enfants. Les bénévoles les trient, les nettoient et les réparent pour les revendre à petits prix.

🕒 Du mardi au dimanche, 10h-13h

📍 Bibliothèque de l'École Paul Lesage

La Malle à Rejouer

JEUDI 18 AOÛT

GRANDE BRADERIE

🕒 9h-19h 📍 Centre, quai Jules Sandeau, Promenade
Les commerçants du Pouliguen

VENDREDI 19 AOÛT



ATELIER CRAYON COOPÉRATIF

Dirigez un crayon en tirant ensemble les ficelles qui le guident. Parcourez alors un circuit, sortez d'un labyrinthe, réalisez un dessin choisi... Pour parvenir à vos fins, vous devrez faire preuve d'un esprit d'équipe sans faille !

🕒 16h 📍 Espace lecture plage du Nau (face à l'Hôtel de Ville) 📢 Tout public 🆓 Accès libre

Bibliothèque municipale

THE FABULOUS SHOW

Spectacle pour enfants. Les numéros s'enchaînent à un rythme effréné. Au programme : du diabolo, du cerceau, de la jonglerie, de la contorsion, des acrobaties, des équilibres et beaucoup d'humour !

🕒 18h 📍 Bois 📢 En famille 🆓 Accès libre

Comité municipal des fêtes

SAMEDI 20 AOÛT

"LE MONDE DE PLANCTO"

Venez découvrir les fantastiques planctons qui peuplent nos océans depuis des milliards d'années et sont à l'origine de toute vie. Impressions 3D, casque de réalité virtuelle et « smartoscope » permettront d'être aux premières loges de ce ballet maritime haut en couleur !

🕒 16h-19h 📍 Promenade 🆓 Gratuit

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE Loire-Océane), en partenariat avec la Ville et Cap Atlantique.

DIMANCHE 21 AOÛT

JARDIN DE CRAMPHORE :

PORTES-OUVERTES

Buvette et petite restauration sur place.

🕒 9h30-18h 📍 Jardin, allée de Bellevue 🆓 Gratuit

Association Jardin partagé et pédagogique de Cramphore



Un week-end au théâtre

VENDREDI 19, SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AOÛT

Du 19 au 21 août, la Ville vous donne rendez-vous chaque soir à 21h dans l'enceinte de l'école Paul Lesage pour découvrir une nouvelle formation théâtrale. Au programme : improvisations, créations originales et pièces décalées. Gratuit.

VENDREDI 19 AOÛT

L'AFFAIRE SARDINES

Des sous-marins russes, des princesses qui ne sont pas de Monaco, des preuves par neuf où l'on coupe les cheveux en quatre... Dans cette ultime conférence, Érik Sanka refait le monde en 42 minutes chrono.

Ce spectacle, déclaré "Icône des Arts de la rue" par Télérama, a fêté ses 20 ans et frôle la millième représentation. L'emballement des médias pour les affaires d'État remet toujours au goût du jour cette enquête drôle et intelligente.

🕒 21h15 📍 Cour de l'école Paul Lesage 🆓 Gratuit

Ville du Pouliguen



SAMEDI 20 AOÛT

QU'EST-CE QUE LE THÉÂTRE ?

Dans cette conférence complètement décalée, la compagnie de l'Ultime vous dit tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'art dramatique sans jamais oser le demander.

🕒 21h15 📍 Cour de l'école Paul Lesage 🆓 Gratuit

Ville du Pouliguen



DIMANCHE 21 AOÛT

GLADIATOR

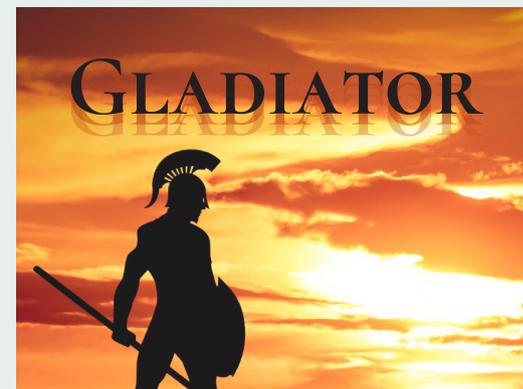
Les deux comédiens de La Fabrique à Impros sont dans l'arène, mais un seul vaincra !

À partir de vos suggestions, ils vont devoir improviser les scènes les plus drôles, les plus rocambolesques, les plus touchantes, les plus folles pour remporter le combat. Ce sera une lutte sans merci ni bonjour.

À la fin du show, c'est vous qui voterez pour celui qui, selon vous, mérite de rester en vie sur scène !

🕒 21h15 📍 Cour de l'école Paul Lesage 🆓 Gratuit

Ville du Pouliguen



Partez voir la mer!

ACTIVITÉS NAUTIQUES - DÉCOUVERTE DU LITTORAL
CRIÉE À LA VOIX - MARCHÉ DE PRODUCTEURS



Plage du Nau au Pouliguen
Samedi 27 août 2022

Toutes les infos sur :
loire-atlantique.fr/partezvoirlamer

Loire
Atlantique

UN ÉVÉNEMENT DU DÉPARTEMENT



Ville de Pouliguen

MARDI 23 AOÛT

SOIRÉE FESTIVE "LIVE FEVER"

Chantez sur vos tubes préférés des années 60 aux hits du moment ; suivez les danseurs qui vous feront vivre la fièvre du live !

🕒 21h 📍 Bois 🎟 Place assise : 2,50 €

Comité municipal des fêtes

MERCREDI 24 AOÛT

MARCHÉ NOCTURNE

Pour ce dernier marché nocturne de la saison, retrouvez le meilleur des artisans, producteurs et créateurs locaux, au gré d'une flânerie sur le quai.

🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau et Promenade

Ville du Pouliguen

DÉAMBULATION PAR LES MISS TRINQUETTES

Haut perchées et complices, les deux Miss Trinquettes danseront et chercheront à se voler la vedette l'une l'autre : un émerveillement de manipulations de feu mêlées à la danse.

🕒 21h 📍 Centre-ville, quai Jules Sandeau, Promenade

🎟 Gratuit

Ville du Pouliguen

LES MERCREDIS MUSICAUX

Alexei Khorev (guitare).

🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas 🎟 Entrée libre

Les Mercredis Musicaux

SAMEDI 27 AOÛT

BELLE BROCANTE

🕒 8h-19h 📍 Place des Cirques

Viva Pouliguen'roll

PARTEZ VOIR LA MER

Êtes-vous prêts à plonger dans l'immensité de la mer ? Explorez toutes les facettes de la mer en Loire-Atlantique lors de cette journée d'animations et de découverte.

🕒 10h30-19h 📍 Plage du Nau, rue de la Plage, Promenade 🎟 Gratuit

Département de Loire-Atlantique, en partenariat avec la Ville

MERCREDI 31 AOÛT

LES MERCREDIS MUSICAUX

Duo Lazuli

Yves Brisson (flûte), Émilie Chevillard (harpe).

🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas 🎟 Entrée libre

Les Mercredis Musicaux

Septembre

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

IRON NAU

Par équipe de deux, 400 m de nage et 10 km de bike & run (principe : les deux nagent, puis le premier part en courant et le deuxième le rejoint à vélo vers la Grande Côte).

🕒 19h30 📍 Plage du Nau 🎟 Inscriptions sur place : 1 € par personne, reversé à une association caritative.

Triathlon Côte d'Amour

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

VIDE GRENIERS

🕒 8h-18h 📍 Place des Cirques 🎟 5 € le ml

📞 Réservations : Office de tourisme - 02 40 24 34 44

Comité des œuvres sociales (COS) de la Ville du Pouliguen

FORUM DES ASSOCIATIONS

🕒 10h-18h30 📍 Salle A. Ravache

Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL)

à ne pas manquer!

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

VIDE GRENIERS

🕒 8h-18h 📍 Place des Cirques 🎟 5 € le ml

📞 Réservations auprès de la maison de retraite Andrée Rochefort : les lundis 22 et 29 août, les mercredis 24 et 31 août, ainsi que les vendredis 26 août et 2 septembre de 10h à 12h30.

Les amis de la résidence Andrée Rochefort

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

LOTO

Animé par Marie-Hélène. Petite restauration sur place. Nombreux lots.

🕒 20h (ouverture des portes 18h) 📍 Salle A. Ravache

Jumelage Franco-Allemand

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Balades nautiques à bord de la Chaloupe Sardinière le matin et visites guidées.

🌐 Retrouvez le programme sur www.lepouliguen.fr

Par les associations Église Saint-Nicolas Patrimoine Cœur de Ville, Les Greniers de la Mémoire, et La Chaloupe Sardinière



EN SEPTEMBRE

OUVERTURE DE LA
SAISON CULTURELLE
Présentation de la saison culturelle
par la municipalité... et surprise!
Informations à venir sur
www.lepouliguen.fr
Ville du Pouliguen

Préparez votre année culturelle!

Les expositions

GRAFFITI COMPAGNIE

27, rue Général Leclerc

BIG BAZ'ART NUMERO 3

Du samedi 13 au dimanche 28 août.

VOYAGE AU PAYS D'ÉLAM

Du mardi 30 août au dimanche 11 septembre.

🕒 Les mardis, mercredis et jeudis : 10h30-12h30

Les vendredis et samedis : 10h30-12h30 / 16h-19h

🎟 Entrée libre

Association Graffiti Compagnie

STREET ART

ESPACE REX

4, rue de la Plage

LES MAÎTRES DE LA FIN DU XX^E SIÈCLE

Du mardi 2 au dimanche 28 août.

SENSIBILITÉS GESTUELLES

Du jeudi 1^{er} au jeudi 29 septembre.

🕒 Tous les jours : 11h-13h / 15h-19h

🎟 Entrée libre 🌐 www.ap2a.org

Association pour la Promotion de l'Art et des Artistes (AP2A)

PEINTURES

GALERIE HASY

21, Grande Rue

ILANIT ILOUZ "LES PIERRES BLEUES"

Jusqu'au mardi 30 août.

🕒 Du mercredi au samedi : 10h-12h30 / 16h-18h30

☎ Sur rendez-vous au 06 64 84 06 01

✉ contact@hasy.fr 🌐 www.hasy.fr 🎟 Entrée libre

Association Hasy

PHOTOS

MUSÉE BÆSCH

35, rue François Bougouin

TEREZA LOCHMANN* - PEINTRE

Jusqu'au vendredi 23 septembre.

MICHEL BOHBOT - ÉCRIVAIN ET POÈTE

Jusqu'au dimanche 25 septembre.

🕒 Du mardi au dimanche : 10h-12h30 / 14h-18h30

🎟 Entrée libre

*Artiste en résidence

Musée géré par la Ville de La Baule

ART CONTEMPORAIN

CHAPELLE SAINT-JULIEN

SAINTE-ANNE

Place Monseigneur Freppel

L'ART AU GRÉ DES CHAPELLES

Du jeudi 1^{er} septembre au dimanche 2 octobre.

Artiste : Muriel Besnard.

🕒 Tous les jours : 14h30-18h30

🎟 Entrée libre 🌐 www.ap2a.org

Association pour la Promotion de l'Art et des Artistes (AP2A), Cap Atlantique, en partenariat avec la Ville

PEINTURES



Retrouvez
la carte complète
de la plage sur
lepouliguen.fr



À l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan à laquelle la Ville a souhaité participer, l'artiste Crey132 a peint une fresque éphémère sur le poste de secours, dans le cadre de sa participation à l'exposition organisée à l'Espace Rex par l'association ArAnima. Le graffeur est connu, entre autres, pour avoir peint le Bleuet de France en face des Invalides, sur une surface de 650 m².



Côté Hôtel de Ville, l'espace lecture de la plage du Nau vous accueille du mardi au dimanche, de 16h à 19h, jusqu'au dimanche 28 août. Il est animé par l'équipe de la bibliothèque qui propose des rendez-vous réguliers, dont une toute nouvelle chasse au trésor. Chaque samedi, à 18h, et jusqu'à fin août, assistez aux lectures de contes Kamishibai (saynètes de théâtre en papier).



3 Le poste de secours.

Jusqu'à fin août, une équipe de CRS maîtres-nageurs sauveteurs (MNS), de sauveteurs qualifiés et de surveillants de baignade garantissent votre sécurité sur la plage et dans la bande littorale des 300 mètres. Surveillance tous les jours 12h30-19h. Contact : 02 40 42 35 30.



5 Le pavillon bleu.

Créé par Teragir en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. Au Pouliguen, la plage du Nau et le port sont labellisés « Pavillon Bleu ».



7 Le point voile.

Pour la deuxième année consécutive, le centre de voile (CNBPP) dispose d'un espace de location de kayak et de paddle directement sur la plage du Nau, côté Hôtel de Ville. Afin d'encadrer le parcours des pratiquants, et de sécuriser l'espace réservé aux baigneurs, un chenal de navigation a été matérialisé avec des bouées. Réservations sur place.



4 Le nouveau plongeur.

Alors qu'il avait disparu par le passé par mesure de précaution, un plongeur adapté aux nouvelles normes de sécurité en vigueur a été installé et fait dorénavant le bonheur des baigneurs.



6 L'espace sans tabac.

À visée préventive, l'espace sans tabac, mis en œuvre par la Ville en partenariat avec la Ligue contre le cancer, s'est cette année élargi et occupe dorénavant environ 2/3 de la plage.



8 Le tiralo.

Le tiralo est un fauteuil flottant qui permet aux personnes à mobilité réduite de profiter de la baignade. Renseignements tous les jours auprès du poste de secours : 12h30-19h – 02 40 42 35 30.

Au Pouliguen, le stationnement est gratuit toute l'année. Vous pouvez garer votre véhicule sur les parkings de proximité et profiter pleinement du cœur de ville. Du 1^{er} juillet au 31 août, le stationnement en zone bleue est toujours gratuit, mais à durée limitée. Pensez à poser votre disque !

Parking du Port 2
boulevard de la Libération, derrière l'hôtel.
Gratuit et longue durée

Parkings P1, P2 et P3
du centre-ville, le long du boulevard Civanam.
Gratuit et longue durée

Parkings Jean Moulin et du Port en zone bleue.
Gratuit et limité à 2h le matin

En zone bleue : quai L'Herminier, place Mauperthuis, rue de l'Abbé Guinel, portion de la rue Pierre 1^{er} de Serbie, rues Pasteur et de la Plage, place Delaroche Vernet, rue du M^{al} Foch, et portion de l'allée des Grillons.
Gratuit et limité à 2h

Points de vigilance : dans la rue Leclerc et sur le quai Jules Sandeau, le stationnement est limité à 20 minutes.

La navette fluviale vous permet de passer de la promenade du Pouliguen au quai Rageot de La Touche à La Baule en quelques minutes. Affichage des horaires et tarif sur place.

LE PETIT TRAIN NOCTURNE

Les samedis de 20h30 à 22h30, jusqu'au 27 août.
Durée du circuit : 30 min - **Tarif :** 0.50 €.
Arrêts : Office de tourisme / Quai Sandeau / Camping du Cléin / Camping Les Mouettes / Parking P2 du centre-ville (à proximité de l'école V. Hugo) / Place de l'Église.

LA CALÈCHE

La calèche dessert le centre et ses commerces, depuis les parkings, les vendredis et dimanches, de 10h30 à 13h, jusqu'au dimanche 28 août.
Durée du circuit : 30 min - **Gratuit.**
Arrêts : Parking P2 du centre-ville (à proximité de l'école V. Hugo) / Poste / Petit bassin / Bois.



LOUEZ VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE

Début octobre, 350 vélos électriques seront loués aux habitants de Cap Atlantique. Le nouveau service Vélycéo, proposé par la communauté d'agglomération en partenariat avec la Stran et l'agglomération de Saint-Nazaire, permettra à chacun de s'essayer au vélo électrique sur une courte durée, avant d'éventuellement investir à titre privé. La location pourra durer 3 mois maximum (renouvelable 1 fois), dans la limite de 2 vélos par foyer, pour 37 € par mois (avec tarifs dégressifs). [Réservations sur www.velyceo.com](http://www.velyceo.com)



LA CARTE

La carte "Cap sur le vélo" éditée par Cap Atlantique est disponible gratuitement dans les mairies et offices de tourisme du territoire. Les cyclistes pourront y repérer facilement les aménagements cyclables et les itinéraires conseillés, les circuits de randonnées, les points d'intérêts et intermodalités. Ils retrouveront également quelques rappels pour mieux s'orienter grâce à la signalétique directionnelle cyclable, et des illustrations pour mieux distinguer les différents types d'aménagements à leur disposition.



À tous les âges,
préparez votre
rentrée!

Lorsque l'on évoque la rentrée, on pense immédiatement aux cartables, aux cahiers et à la classe...

Au Pouliguen, la rentrée se fera bien sûr sur les bancs de l'école, mais aussi à la salle de sports, en ateliers ou encore entre amis, car la rentrée se conjugue à tous les âges dans la commune!

Retrouvez dans ce focus toutes les informations importantes de votre mois de septembre.



À noter

APPRENTIS, ÉTUDIANTS, RECEVEZ UNE AIDE

Les étudiants dont la famille demeure au Pouliguen et qui louent un logement peuvent percevoir une allocation mensuelle de la part du Centre communal d'action sociale (CCAS). Les apprentis peuvent quant à eux recevoir une aide de 300 € pour chacune des deux années d'apprentissage. [Renseignez-vous auprès du CCAS \(en mairie\) avant le 9 septembre pour les étudiants et le 9 décembre pour les apprentis : 02 40 15 08 02 - \[afsociale@mairie-lepouliguen.fr\]\(mailto:afsociale@mairie-lepouliguen.fr\)](http://www.velyceo.com)

GYMNASTIQUE DÉDIÉE AUX SÉNIORS

Dès la rentrée, des séances de gymnastique douce seront proposées par le CCAS aux seniors de 65 ans et plus (vivant à domicile). Encadrées par un animateur professionnel de l'association Siel Bleu, les activités ont pour objectif d'améliorer la condition physique des participants notamment en termes d'habileté motrice, de renforcement musculaire et de souplesse articulaire. [Renseignez-vous auprès du CCAS \(voir contact ci-contre\).](http://www.velyceo.com)

NOUVEAU : DES ATELIERS POUR DONNER DU PEPS À VOTRE MÉMOIRE

À partir du 8 septembre, le CCAS invite les plus de 55 ans, à participer au programme "PEPS Eurêka" pour 10 € le cycle de 10 séances jusqu'au 24 novembre. Les ateliers auront lieu chaque jeudi matin de 9h30 à 12h. Ils auront pour objectifs d'expliquer le fonctionnement du cerveau et de pratiquer des exercices. [Inscriptions jusqu'au 25 août : 02 40 41 30 83 \[prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr\]\(mailto:prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr\)](http://www.velyceo.com)

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS DE BONS AUSPICES

Avec l'arrivée d'un professeur au poste de directeur de l'école Paul Lesage, avec 97,5 % de réussite au brevet des collèges, et sans aucune fermeture de classes au programme, la rentrée pouliguennaise 2022-2023 s'annonce sous de bons auspices. Rencontre avec deux acteurs majeurs de la vie scolaire locale.



STÉPHANE JANNOT

Le nouveau directeur de l'école élémentaire publique Paul Lesage fourmille de projets.



JEAN-FRANÇOIS BIORET

Le principal du collège Jules Verne se projette loin dans l'avenir de l'établissement.

Alors qu'il enseigne depuis 26 ans à l'école Paul Lesage, Stéphane Jannot vient d'être nommé directeur de l'établissement. « Depuis toutes ces années, entre 500 et 600 élèves pouliguennais se sont succédé dans ma classe. J'ai dernièrement eu l'enfant d'un élève que j'avais suivi en début de carrière. La boucle est bouclée ! », s'amuse ce passionné de hand, arbitre pour la ligue des Pays de Loire, qui, en plus de continuer à donner des cours aux CE1, fourmille de projets pour l'année à venir. Parmi eux : le renforcement du lien avec la maternelle Victor Hugo, la relance de la correspondance avec la ville jumelle du Pouliguen au Pays de Galles, Llantwit Major ; le partenariat avec la Ville et la Philharmonie des Deux Mondes... Il souligne : « Au sein de l'établissement, l'équipe est stable. Il y règne une excellente ambiance. Le nombre d'élèves par classe oscille entre 20 et 22, ce qui est idéal ».

Sur 41 élèves de 3^e, 40 ont été admis aux épreuves du brevet et 80 % d'entre eux ont obtenu une mention. Ces excellents résultats ont couronné l'évaluation de l'établissement qui révélait un collège au bon climat scolaire, doté d'un personnel investi, entouré de familles engagées, avec des parcours élèves bien conduits. « Je suis un directeur comblé et l'avenir de l'établissement est en marche », se réjouit Jean-François Bioret. En septembre, 55 élèves de 6^e feront leur rentrée. Jules Verne accueillera également le dispositif ULIS visant à inclure des enfants présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales et des troubles dys (dyslexie, dysorthographe...) : « une chance pour tous les adolescents, les familles comme pour les équipes pédagogiques », souligne le principal. Au cours des deux années à venir, des travaux d'accessibilité seront menés par le Département sans venir perturber les cours.

Culture, loisirs, sport, environnement, solidarité...

... partez à la recherche de VOTRE activité !



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 03 SEPT | SALLE A. RAVACHE 10h-18h30

  Un événement organisé par l'Office municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL), en partenariat avec la Ville du Pouliguen.

PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE AVEC LE FORUM DES ASSOCIATIONS !

Avec près de 100 entités, Le Pouliguen bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche. Samedi 3 septembre, plus d'une quarantaine d'entre elles se réuniront à la salle des fêtes André Ravache, de 10h à 18h30, pour leur forum annuel. Culture, entraide, environnement, solidarité, sport... chacun pourra découvrir les multiples activités proposées au Pouliguen toute l'année.

Plusieurs temps forts viendront rythmer la journée : inauguration, musique, ou encore démonstrations.

À l'occasion du forum, le tout nouveau guide des associations, édité par la Ville, sera diffusé. Le Pass'association 2022-2023 sera par ailleurs délivré (voir plus bas).

Le Forum des associations est organisé par l'Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL) fédérant les associations culturelles et de loisirs de la commune, en partenariat avec la Ville.

L'essentiel

VOTRE NOUVEAU GUIDE DES ASSOCIATIONS

Contacts, activités, événements... le guide recense toutes les informations relatives à la centaine d'associations actives au Pouliguen. La sortie de la nouvelle édition est programmée le samedi 3 septembre, à l'occasion du Forum des associations. Hors Forum, la brochure est disponible en mairie et à l'Office de tourisme. La version numérique, régulièrement mise à jour, est téléchargeable sur www.lepouliguen.fr.

ÉCONOMISEZ 100 € AVEC LE PASS'ASSOCIATION

Délivré par la Ville, le Pass'association permet de régler 50 % des dépenses liées à l'adhésion d'un enfant, au sein d'une association (cotisations, licences, inscriptions, assurances, etc.), et ce dans la limite de 100 euros. Il est réservé aux enfants âgés de 3 à 16 ans, résidant à l'année au Pouliguen.

Retrouvez les structures conventionnées avec la Ville dans le guide des associations, et demandez votre pass' en mairie.

MÉMO VACANCES

Rentrée : jeudi 1^{er} septembre

Toussaint : derniers cours le 22 octobre - reprise le 7 novembre

Noël : derniers cours le 17 décembre - reprise le 3 janvier

Hiver : derniers cours le 11 février - reprise le 27 février

Printemps : derniers cours le 15 avril - reprise le 2 mai

Ascension : derniers cours le 17 mai - reprise le 22 mai

Été : derniers cours le 8 juillet

TRIBUNES DE LA MINORITÉ



Contrairement à ce que pourraient laisser croire les allégations du maire et de son équipe, notre groupe minoritaire est pleinement investi dans la vie pouliguennaise et veille avec attention et détermination sur tout ce qu'entreprend la majorité. Ce n'est pas facile, compte tenu de la volonté du maire de nous tenir à l'écart de tous les dossiers. Néanmoins, notre action est sans faille et notre volonté intacte de servir le bien commun et l'intérêt général des Pouliguennais.

Nous pouvons constater que certaines de nos idées font leur chemin, récupérées par la majorité. L'essentiel est qu'elles soient mises en œuvre pour le bénéfice de la commune et de ses habitants.

À titre d'exemple, conscients dès 2019 de la problématique aiguë du logement des saisonniers, nous avons inscrit une mesure à cet effet pour une mise en œuvre immédiate : « Créer une structure dans le camping du Clein ». Même si du temps a été perdu, nous constatons que cette proposition a été retenue comme première piste d'action dans la convention signée entre l'État et la commune et que des places sont disponibles dans les deux campings municipaux (17 au Clein et 20 aux Mouettes, selon le maire). La réflexion se poursuit pour trouver une solution plus pérenne, mais au moins celle-ci fait face à l'urgence.

D'autres sujets auxquels nous tenons ont été pris en compte, comme les travaux de l'église, les mesures en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et quelques autres. Notre seul souci est d'agir dans l'intérêt du Pouliguen et des Pouliguennais !

Très bon été à tous

Ensemble pour le Pouliguen



L'insécurité de l'habitat au Pouliguen.

Les cambriolages sont de retour. Fait marquant cette année, un grand nombre d'habitants d'un quartier ont rédigé une pétition à ce propos. Une réunion publique a eu lieu le 1^{er} Juillet en présence de Monsieur le Maire, des trois policiers municipaux et de deux représentants du commissariat de La Baule.

Si elle a eu le mérite d'exister, cette réunion n'a pour autant pas rassuré les pouliguennais présents. Les citoyens cambriolés n'étaient pas spécialement venus pour entendre ce qu'il faut (ou ne pas) faire pour éviter d'être cambriolés comme verrouiller portes et fenêtres, signaler son absence à des personnes de confiance, etc. Ils souhaitent juste connaître les moyens que compte mettre en place la municipalité pour assurer leur sécurité. Un débat sur la mise en place de caméras de surveillance aurait été plus opportun.

Apprendre que des équipes de deux personnes patrouilleront sur la plage, la promenade, le bois ou les campings cet été les a sans doute laissés perplexes, leur quartier étant fort éloigné de ces secteurs ! Et quid des autres quartiers de la ville ? Savoir aussi que Monsieur le Maire souhaitait augmenter les effectifs de sa police à 5 fonctionnaires après avoir dit que les cambriolages n'étaient pas de la compétence de la police municipale a dû aussi en surprendre plus d'un. Si la constatation de tels délits est en effet de la compétence de la Police ou de la Gendarmerie, leur prévention fait bien partie des missions d'une police municipale.

« La sécurité est la première des libertés ».

Valérie Ganthier et Nicolas Pallier
Le Pouliguen Authentique

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Feu d'artifice, marchés nocturnes, aménagements de la plage du Nau, travaux de l'Église, accueil des saisonniers, nouveau plongeur... autant de réalisations que nous avons portées et qui ont reçu un accueil très positif, encourageant élus et agents municipaux à continuer dans cette voie. Nous rappelons avec regret, qu'aucune action, aucun projet de la commune ne porte la marque de nos oppositions, faute d'être forces de proposition.

D'autres sujets vous préoccupent particulièrement, et nous y travaillons sans relâche : trait de côte, lutte contre les incivilités, sécurité, mobiliers urbains, logements.

Pour mettre un terme aux fausses informations, nous confirmons que l'éclairage du clocher prévu sera réalisé lors de la dernière phase des travaux en septembre.

Une réunion publique « sécurité » organisée pour la première fois au Pouliguen, a permis à notre commissaire de Police d'informer qu'en matière de délinquance générale ou relative aux atteintes aux biens, le nombre de faits constatés pour ce premier semestre est non seulement en baisse importante par rapport à l'année dernière (- 25 %), mais aussi par rapport à 2019, année ante covid. Nos objectifs ont été précisés lors de cette réunion : coopération accrue avec les instances territoriales liées à la sécurité ; poursuite du travail de proximité et de vigilance de notre police municipale sur le terrain, avec augmentation de nos effectifs ; étude de la vidéoprotection en collaboration avec le Comité Consultatif des Sages.

Très bel été à toutes et tous.

L'équipe municipale (élus de la majorité).

PRATIQUE

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Selon le planning prévisionnel, les prochains conseils se tiendront en mairie, à 19h30, les vendredis 30 septembre et 18 novembre, ainsi que le jeudi 15 décembre.

Retrouvez les séances en vidéo (liens vers les directs disponibles sur la page Facebook "Ville Le Pouliguen", puis vers la rediffusion sur le site www.lepouliguen.fr).

FIBRE : DÉPLOYÉE À 69.64 %

Selon les données des opérateurs, 5076 prises étaient raccordées à la fibre, soit un taux de déploiement au Pouliguen de 69.64 % au 15 juin dernier. Fin 2022, les 6500 logements répertoriés au Pouliguen devraient être fibrés.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE FRANÇOIS BOUGOUIN

Trois candélabres et un poteau électrique ont été remplacés dans la rue François Bougouin en juin dernier, par l'entreprise Sodilec, missionnée par la Ville. Les travaux d'enfouissement des réseaux sont prévus en octobre. Seront alors positionnés des candélabres s'inscrivant dans la continuité de ceux de la rue Jules Benoît.

LOCALISEZ LES SANITAIRES PUBLICS

13 sanitaires publics sont accessibles en ville à proximité du cinéma Pax, de l'Hôtel de Ville, du skate park, des cimetières Codan et Lamartine, parking du Port, place des Halles, parking Civanam 3, promenade du Port, bois (côté rue Aristide Briand, et côté allée des Grillons), plage du Nau, et gare. Vous pouvez désormais les localiser sur l'application mobile de la collectivité @VilleLePouliguen.

BIENVENUE À...



Stéphanie
BOSCHET

Au sein du service Comptabilité, **Stéphanie Boschet** est venue remplacer Matthieu Auneau, parti prendre de nouvelles responsabilités à la mairie de La Baule. Titulaire d'un bac professionnel Secrétariat Comptabilité et d'une licence de droit, cette originaire de Saint-Malo a travaillé durant 17 ans pour deux petites mairies du sud de l'Ille-et-Vilaine avant de rejoindre le service comptabilité et ressources humaines de Férel. « *La comptabilité fonctionnelle représentait l'un de mes objectifs. J'avais aussi envie de travailler dans une commune plus grande* », indique-t-elle.



David
JOSSO

David Josso est le nouveau gestionnaire de la commande publique et des actes contractuels de la Ville. Il succède à Élisabeth Tabart, partie à la retraite. Il arrive de la communauté d'agglomération Cap Atlantique où il a rédigé les marchés publics durant 2 ans ½. Auparavant, il avait œuvré durant 15 ans pour la mairie de Guérande. D'abord comptable au sein de la direction des finances, il était devenu responsable des marchés publics. Après un BTS "Gestion des PME* et PMI*", c'est à La Turballe qu'il avait commencé sa carrière dans la fonction publique.

*PME : Petites et moyennes entreprises – PMI : Petites et moyennes industries



Éline
DUCLOS

Éline Duclos est la nouvelle responsable du service urbanisme de la collectivité. Titulaire d'une maîtrise de géographie et d'un DESS Aménagement du territoire, elle a d'abord été chargée de mission pour un syndicat mixte, puis adjointe au responsable du service Droit des sols de la commune du Pré-Saint-Gervais (3 ans). Elle a ensuite été instructrice à Saint-Médard-en-Jalles (5 ans), puis responsable urbanisme de la Ville de Saint-Aubin-de-Médoc (7 ans). « *J'ai choisi ce métier car j'aime participer, à ma façon, à la réflexion sur l'aménagement des villes* », explique-t-elle.



Renforts saisonniers, agents titulaires, missions à mi-temps... La Ville recrute régulièrement et tous les types de profils sont recherchés. Les offres sont publiées sur www.lepouliguen.fr (rubrique "Votre mairie"), ainsi que sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram @villelepouliguen. En vous abonnant au Flash infos, vous pourrez les recevoir directement sur votre boîte mail. Pour vous inscrire, envoyez un message à l'adresse : infos@mairie-lepouliguen.fr. Vous pouvez aussi envoyer vos candidatures spontanées par mail : rh@mairie-lepouliguen.fr.

LA SÉLECTION
DE LA
BIBLIOTHÈQUE

LE
SERPENT
MAJUSCULE
[ROMAN]

De Pierre Lemaitre
Albin Michel



Avec Mathilde, jamais une balle plus haute que l'autre, du travail propre et sans bavures. Ce soir est une exception. Une fantaisie. Elle aurait pu agir de plus loin, faire moins de dégâts, et ne tirer qu'une seule balle, bien sûr.

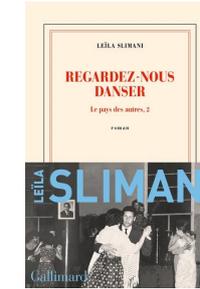
L'avis de la bibliothèque : « Avec cette œuvre de jeunesse inédite, Pierre Lemaitre fait cadeau à ses lecteurs d'un roman noir et subversif qui marque ses adieux au genre. »

L'ARBRE ET L'OISEAU
[ALBUM]
Écrit par
Maylis Daufresne
Illustré par Teresa
Arroyo Corcobado
Versant Sud



Un jeune arbre sort de terre. Une hirondelle se pose sur ses branches et lui raconte ses voyages. Les saisons passent et l'arbre grandit. Un écureuil se niche dans son tronc, il reçoit les visites d'une chouette, d'un renard, d'un cerf... Lorsque son hirondelle revient, l'arbre lui raconte la vie qui fourmille autour de lui.

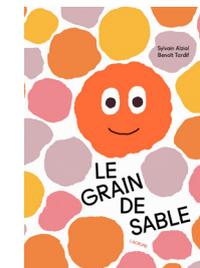
L'avis de la bibliothèque : « Une belle histoire d'amitié entre une hirondelle voyageuse et un arbre enraciné au cœur d'une forêt. Un texte tendre et poétique, sublimé par les illustrations. »



LE PAYS DES AUTRES,
TOME 2 :
REGARDEZ-NOUS
DANSER
[ROMAN]
De Leïla Slimani
Gallimard

1968, au Maroc. Amine a fait de son domaine aride près de Meknès une entreprise prospère. Cependant, Mathilde, sa femme, se sent délaissée. Leur fille Aïcha, partie étudier la médecine en Alsace, fait la rencontre de Mehdi. Selma, la sœur d'Amine, initie Sélim, le frère d'Aïcha, à la sensualité.

L'avis de la bibliothèque : « Regardez-nous danser poursuit et enrichit une fresque familiale vibrante d'émotion, incarnée dans des figures inoubliables. »



LE GRAIN DE SABLE
[ALBUM]
Sylvain Alzial
& Benoît Tardif
Éditions L'Agrume

Ce petit grain de sable a le pouvoir de se métamorphoser au gré de ses envies, mais il n'est jamais pleinement satisfait de ce qu'il est. « Comme j'aimerais être à sa place », se dit-il...

L'avis de la bibliothèque : « Il s'agit là de la réécriture d'un conte classique. Les couleurs sont acidulées, le personnage est reconnaissable grâce à sa tonalité Pantone fluo. Le message : accepter d'être soi-même. »

La bibliothèque municipale est située 3, rue du Croisic. Retrouvez le catalogue sur bibliotheque.lepouliguen.fr
Contact : 02 40 62 31 38 - bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Accueil en période scolaire

Mardi 16h-18 h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 16h-18h30 // Samedi 10h-13h

Accueil en période de vacances

Mardi 14h30-18h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 14h30-18h30 // Samedi 10h-13h

BIBLIOTHÈQUE : VOTRE PROGRAMME DE RENTRÉE

Toute l'année, l'équipe de la bibliothèque vous accueille et vous propose des animations gratuites. Voici le pré-programme de votre rentrée littéraire !



En famille ou entre amis, venez passer une soirée de détente à la bibliothèque. Carte blanche sera donnée à la boutique pouliguenaise "Le Temple du Jeu" (située sur la promenade). Un animateur, complice de l'équipe de la bibliothèque, proposera des divertissements adaptés à chaque âge.

Vendredis 30 septembre, 28 octobre et 25 novembre // Les participants peuvent venir à partir de 20h30 et jusqu'à 22h // Gratuit // À partir de 8 ans.



L'équipe de la bibliothèque proposera aux enfants de participer au concours du meilleur déguisement d'Halloween. Deux catégories d'âge seront créées et pour les plus jolis costumes, un bon d'achat à la librairie du Pouliguen sera offert.

Samedi 29 octobre // 10h-13h // Gratuit

Dès la rentrée, retrouvez le programme complet à la bibliothèque et sur www.lepouliguen.fr. Pour participer aux animations, inscrivez-vous auprès de la bibliothèque par téléphone au 02 40 62 31 38 ou par mail à bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr.



Sophie Tran Van, fondatrice des éditions Voce Verso, animera un atelier invitant les enfants à jouer avec les mots. Objectifs : stimuler leur imagination et leur créativité pour leur donner le goût des mots.

Vendredi 28 octobre // 14h30-16h30 // Gratuit // Pour les enfants à partir de 8 ans accompagnés.



Début novembre, la bibliothèque se règlera à l'heure mexicaine !

Au programme de cette semaine thématique : ateliers loisirs créatifs, interventions, sélection spéciale ou encore dégustations.

Du mardi 1^{er} au vendredi 5 novembre // Gratuit

Et aussi :
des ateliers
d'écriture pour les
adultes.
Plus d'infos sur
lepouliguen.fr

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE !

Musique, danse, théâtre et humour seront à l'honneur cette année avec des artistes de renom tels que Marc Jolivet, Gil Alma et Benoît Joubert ou encore le Grand Orchestre du Splendid. À compter du 14 octobre, un spectacle sera proposé chaque mois, jusqu'en mai. Les représentations se tiendront toutes à partir de 20h30, à la salle André Ravache, place de la Duchesse Anne. La saison se clôturera le 21 juin avec la Fête de la musique.

Le maire, Norbert Samama, fait le bilan de la première saison 2021-2022 : « Elle a été un succès et nous a permis d'expérimenter notre offre à destination des habitants du Pouliguen, de la Presqu'île et même au-delà. Les spectateurs étaient au rendez-vous ».

Il poursuit : « Nous souhaitons maintenir cette dynamique en proposant une programmation annuelle complétant l'agenda estival. Cette nouvelle saison sera plus étoffée avec neuf rendez-vous à ne pas manquer ».

Patrick Guéguen, adjoint à la Vie culturelle et artistique, et Réjane Dounont, déléguée à l'ani-

mation, ont travaillé sur ce projet en lien, entre autres, avec le groupe "animations" composé d'Érika Étienne, adjointe à l'Attractivité et à la Communication, Frédéric Dounont, adjoint à la Vie sportive et associative, Alain Guichard, délégué aux Ressources Humaines et Activités Économiques, ainsi que de Nathalie Bodelle, déléguée à l'Action Cœur de ville et Commerce.

Ils soulignent : « Notre volonté est de satisfaire le plus grand nombre en proposant des spectacles accessibles à tous. Un tarif enfant et un réduit ont été créés comme demandé ».



À partir de
fin septembre,
réservez vos places
auprès de
l'Office de tourisme
du Pouliguen

QUAI DU COMMANDANT L'HERMINIER
02 40 24 34 44 - WWW.LEPOULIGUEN.FR



VENDREDI 14 OCTOBRE // 20H30

LA FAMILLE BIJOUX

Monique, Victor et Maxime Bijoux ont repris les pompes funèbres familiales : la maison Bijoux fondée en 1972. Ils sont bien moins compétents que leurs parents, mais c'est pour votre plus grand plaisir ! Par le théâtre 100 noms.

15 € - Enfant : 8 € - Tarif réduit : 13 €



VENDREDI 4 NOVEMBRE // 20H30

MARC JOLIVET « QUE LA FÊTE RECOMMENCE ! »

Humoriste, acteur, chanteur, Marc Jolivet nous enchante depuis des décennies. Dans ce spectacle, il mêlera humour et musique, accompagné de 4 musiciens. Il rendra hommage à Guy Bedos, avec des extraits de ses plus célèbres sketches.

20 € - Enfant : 8 € - Tarif réduit : 17 €



SAMEDI 11 FÉVRIER // 20H30

TOURNÉE DE LA TROUPE IRLANDAISE AVALON CELTIC DANCES

Un show captivant inspiré de la comédie musicale mêlant d'époustouflantes chorégraphies de claquettes, de joyeuses scènes de bals et les plus belles chansons traditionnelles d'Irlande.

20 € - Enfant : 8 € - Tarif réduit : 17 €



VENDREDI 10 MARS // 20H30

LE GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID

Parmi les tubes du Grand Orchestre du Splendid, figurent "La Salsa du démon", "Jazz volant" ou encore "Macao". Venez applaudir la mythique et indémodable formation qui mêle musique et humour !

20 € - Enfant : 8 € - Tarif réduit : 17 €



VENDREDI 9 DÉCEMBRE // 20H30

LE MALADE IMAGINAIRE REVISITÉ

De la chanson à la danse et des échasses au tissu aérien... 6 artistes seront sur scène pour vous offrir un cabaret médical. Cette satire de la médecine a déjà été vue par plus de 15 000 spectateurs. Par le théâtre 100 noms.

20 € - Enfant : 8 € - Tarif réduit : 17 €



VENDREDI 13 JANVIER // 20H30

GIL ALMA & BENOÎT JOUBERT (RÉ)UNIS

À vos marques... Prêt ! Marié ? Gil va dire « Oui ». Pour l'accompagner dans les préparatifs du plus beau jour de sa vie, il fait appel à Ben, son ami d'enfance. Entre pièce de théâtre et sketches, les comédiens vous entraîneront dans leurs péripéties à un rythme endiablé.

20 € - Enfant : 8 € - Tarif réduit : 17 €



VENDREDI 14 AVRIL // 20H30

LE PRÉNOM

Vincent va être père pour la première fois. Lors d'un dîner, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur. Mais quand on lui demande s'il a choisi un prénom pour l'enfant, sa réponse plonge la famille dans le chaos...

15 € - Enfant : 8 € - Tarif réduit : 13 €



VENDREDI 12 MAI // 20H30

LA PHILHARMONIE DES DEUX MONDES

L'orchestre symphonique, composé de 40 musiciens, cultive une relation singulière avec le public. Fort de son succès en 2022, l'ensemble se produira pour la seconde fois dans le cadre de la saison culturelle.

15 € - Enfant : 8 € - Tarif réduit : 13 €

*Tarif enfant jusqu'à 12 ans
Tarif réduit : partenaires et comités
d'entreprises.

Mercredi 21 juin : venez célébrer la fin de la saison culturelle annuelle et le début de la saison estivale à l'occasion de la Fête de la musique. Un programme spécial sera concocté pour l'occasion.

Le Pouliguen

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

Instagram



Tiktok

Facebook

#VilleLePouliguen



ET PENSEZ
À L'APPLI
MOBILE !

lepouliguen.fr